

## **MOBILISATION GENERALE AUTOUR DE L'INDH**



**Intervention de Mme Mériem OTHMANI du 23-08-2005**

### **I/ INTRODUCTION :**

#### **Vous avez de la chance**

- Vous allez pouvoir agir pour votre pays
- Vous allez pouvoir participer au développement de votre pays
- Vous allez pouvoir faciliter les conditions de vie des citoyens

#### **Mais cela a un prix**

Pour le bien de la communauté il va falloir

- Faire preuve d'un grand engagement personnel
- Travailler avec foi, rigueur et transparence
- Se sacrifier par moment si besoin est

Nous savons tous que **le pouvoir corrompt** comme l'a dit Montesquieu

- Comment résister à la tentation ?
- Comment éviter d'abuser du pouvoir dont vous êtes investi ?
- Comment ne pas être grisé par la puissance du pouvoir ?

Vous n'êtes pas investi de pouvoir mais de missions et pour accomplir cette mission vous avez du pouvoir

Tout le monde parle d'objectifs de « **bonne gouvernance** » dans le secteur privé mais rarement dans le public

- A vous de prouver que l'image de l'agent d'autorité usant et abusant de son pouvoir est dépassée et fausse
- A vous de faire en sorte que le citoyen perçoive votre action comme une action citoyenne

- A vous d'agir et d'entraîner avec vous toute une population confiante dans un esprit de respect mutuel

Nous sommes tous issus de cette **population**. Nous nous devons non seulement de l'écouter mais de la respecter

- Qui peut remplacer la sagesse de nos pères et de nos grand-mères ?
- Qui peut mieux qu'eux posséder ce bon sens qui leur permet de survivre dans des conditions difficiles grâce à un formidable élan de solidarité
- Qui sait mieux qu'eux ouvrir sa maison, donner et partager....

Nos aïeux nous ont transmis **des valeurs**, ces valeurs universelles que l'on retrouve dans d'autres contrées lointaines, ces valeurs vous en êtes les détenteurs.

Ces valeurs sont les nôtres et vous êtes là pour les défendre

Votre rôle est primordial. De grandes difficultés vous attendent mais pouvoir les surmonter a un côté exaltant.

Nous avons tous **des défis à relever**, exemples :

- Il y a des milliers de personnes sans papiers sur le territoire national et personne ne peut le nier. Nous nous devons de leur trouver une solution il y va de la **dignité** des citoyens. Personne ne devrait trembler devant un gendarme parce qu'il n'a pas de Carte d'Identité Nationale
- Il y a beaucoup trop d'enfants qui ne vont pas à l'école. Tous les enfants de 6 à 15 ans devraient être scolarisés car si, nous sommes ici, alors que nos parents ou grand parents étaient, pour certains, analphabètes c'est parce que nous, nous avons été à l'école.
- Comment redonner espoir aux jeunes, leur apprendre à se prendre en charge et les empêcher de se perdre dans les barques de la mort

La tâche est lourde, me direz-vous, c'est vrai, mais **vous n'êtes pas seuls**, vous avez toute une population à vos cotés prête à s'investir, prête à participer, prête à vous suivre.

Il s'agit de mettre en place la dynamique nécessaire pour enclencher durablement un processus de solidarité et de responsabilité.

**Les associations de quartiers ou villageoises** sont probablement un vecteur de développement efficace. Elles sont souvent facteur de regroupement et réunissent aussi bien de simples citoyens engagés que les notables de la région et les enfants de la région partis en ville ou à l'étranger.

Ces associations sont parfois capables d'accomplir des prouesses. Soutenez les et elles seront encore plus actives avec votre aide. C'est à la population de se prendre en charge. C'est elle qui connaît le mieux ses besoins.

Par contre ce qu'elle ne connaît pas bien ce sont ses droits et ses devoirs et là vous pouvez intervenir en tant que **FACILITATEUR**.

Aujourd'hui, encore plus qu'hier, vous avez plus de soutien pour accomplir cette noble tâche. Car la mobilisation générale qu'a engendrée l'INDH va vous permettre de remplir votre mission avec plus de confiance, de détermination et de responsabilité comme l'a souligné Sa Majesté le Roi dans son discours du 20 août 2005.

## **II/ Présentation d'INSAF**

INSAF « Institution Nationale de Solidarité avec les femmes en Détresse » est une association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, ayant reçu en 2003 la mention spéciale du prix des droits de l'Homme de la République Française et vient d'être nouvellement nommée en tant qu'Organe Consultatif de l'ONU.

### **Elle a pour mission de :**

- prévenir l'abandon des bébés et l'infanticide dans une population exclue de mères célibataires.
- favoriser la réinsertion familiale et socioprofessionnelle des femmes en détresse
- lutter contre le travail des enfants et contre la pauvreté.

### **Nos atouts sont :**

- une équipe de bénévoles dynamiques et compétente composée de médecins, de juristes, de gestionnaires, de notaires....
- un personnel permanent impliqué et qualifié
- une volonté de travailler en synergie avec d'autres associations et de coopérer avec les pouvoirs publics.
- une grande capacité de mobilisation

Grâce à une parfaite coordination avec les autorités INSAF a pu venir en aide depuis 5 ans à plus de **1600 mères célibataires** avec leur bébé en leur assurant :

- la prise en charge totale avec hébergement
- l'accompagnement administratif et judiciaire
- la réintégration dans le milieu familial
- l'assistance financière et le soutien psychologique
- la formation professionnelle accélérée souvent directement dans des usines
- l'aide à la recherche de stage et d'emploi
- l'équipement complet du logement
- le placement des bébés en crèche

- le suivi médical pendant 2 ans

Nous savons que seuls nous ne pouvons pas être efficaces donc nous n'hésitons pas à contacter plus professionnels que nous pour obtenir de meilleurs résultats car dans le monde associatif, le droit à l'erreur n'est pas permis, sachant que nous traitons des vies humaines et que nos décisions peuvent influencer l'existence de femmes et d'enfants.

En étudiant les statistiques de nos bénéficiaires, nous nous sommes rendus compte qu'une grande partie des mères célibataires étaient d'anciennes petites bonnes, alors nous nous sommes fixés comme mission de nous attaquer à la racine de ce mal : **Le travail des enfants.**

Dans notre pays, l'arsenal juridique est là, toutes les conventions sur les droits des enfants ont été signées et ratifiées en bonne et dûe forme et pourtant plus de 500.000 enfants seraient utilisés comme main d'œuvre à vil prix.

Nous avons donc décidé de mobiliser le maximum de partenaires dans les secteurs publics, semi publics et privés pour protéger nos enfants que la pauvreté livre aux lois implacables du marché du travail.

Dans un **formidable élan de civisme**, Ministères, Banques, Ambassades, Collectivités Locales, Offices, grandes et petites entreprises, Chambres de Commerces se sont tous impliqués en mettant leur structure et leur logistique au service de cette campagne et en incluant un mailing dans les fiches de paie de leurs employés.

Nous avons fonctionné avec un budget zéro pendant longtemps. Le papier nous a été offert, l'imprimerie aussi, les journaux ont diffusé gratuitement les affiches et les mailings.

Tous nos partenaires ont pu ainsi diffuser des centaines de mailings et des dizaines de milliers d'affiches à travers tout le royaume :

- la RTM a organisé gratuitement une campagne de spots Radios dans les 3 dialectes berbère et en arabe dialectal.
- Maroc Télécom a distribué avec les factures de téléphones 1.400.000 mailings financés par l'Ambassade du Canada et par le Bureau International du Travail.
- Médi 1 a diffusé des spots radio, financés par l'Ambassade des USA
- L'évaluation de notre action a été financée par l'ambassade de Belgique
- La Direction de l'Enseignement, de la Recherche et du Développement du Ministère de l'Agriculture a soutenu notre action, au-delà de toutes nos espérances, elle a enregistré nos messages dans les 3 dialectes berbères et a organisé des caravanes allant de villages en villages et de souks en souks diffusant le message sur la scolarisation obligatoire.
- Le Ministre de l'Intérieur nous a autorisé à diffuser le film de Hakim Noury « enfance volée » sur le travail des enfants, par les services de la vulgarisation agricole.

Nous avons également obtenu l'accord de **plusieurs réseaux** pour couvrir entièrement le monde rural

- Toutes les collectivités locales
- Tous les centres de travaux agricoles et tous les officiers régionaux de mise en valeur agricole
- Toutes les conservations foncières
- Toutes les coopératives
- Tous les centres de la jeunesse et des sports
- Tous les centres de la Direction de l'Alphabétisation
- Tous les centres du Ministère de l'Artisanat
- Tous les centres de l'Entraide Nationale
- Toutes les postes du Royaume

Le Ministre du Travail a autorisé la direction de la CNSS a impliquer les contrôleurs de la CNSS aux côtés des inspecteurs du travail pour le contrôle dans les entreprises.

Le Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Solidarité, avec le Secrétariat d'Etat chargé de la Famille, de la Solidarité et de l'Action Sociale ainsi que l'Ambassade des USA et des opérateurs privés marocains ont financé :

- Une série de 4 spots télévisés diffusés par les 2 chaînes nationales
- Une campagne dans les grands panneaux urbains
- L'impression de messages distribués par la Lydec à 700.000 ménages de villes de Casablanca et de Mohammedia.
- Le Directeur des Régies du Ministère de l'Intérieur a donné son accord pour la diffusion de ces messages à 1.400.000 ménages avec la facture d'électricité
- L'ONE est en train d'imprimer 2.900.000 messages pour les distribuer avec la facture d'électricité.

Grâce à tous ces partenaires, 5 millions de ménages sauront que la loi sanctionne toute personne employant un enfant d'après l'article 151 du nouveau code du Travail.

Le Ministère de la Justice et les tribunaux ont déjà condamnés 2 fois à la prison ferme des employeurs de petites bonnes pour maltraitance. INSAF s'étant porté partie civile pour les cas médiatisés par les journaux et la télévision de Sanae et Halima.

Qu'aurait pu faire INSAF sans tout ce réseau de partenaires, ce sont eux qui ont agi, nous n'avons été que le catalyseur.

Parallèlement à ces combats, INSAF a pu se mobiliser pour d'autres actions, je n'en citerai que 3 pour ne pas être trop longue.

1°) le Ministère de la Justice a pu, à la demande d'INSAF, empêcher que les enfants soient placés dans des cellules avec les adultes durant la période de l'instruction judiciaire, les textes employant le mot « enfants condamnés » au lieu « d'enfants inculpés »

2°) INSAF a pu accélérer les processus de signature de la convention entre la Direction de l'Administration pénitentiaire et la Direction de la Protection Civile, pour lutter efficacement contre les incendies dans les prisons

3°) INSAF a pu rapatrier de nombreuses petites filles se trouvant dans le centre de sauvegarde de l'enfant Abdeslam Bennani dépendant du Ministère de

la Jeunesse et des sports. Ces enfants étaient en détention au côtés de petites délinquantes sans n'avoir commis aucune faute, sinon, celle de s'être égarées et placées par un juge pour vagabondage jusqu'à ce qu'on retrouve leurs parents où jusqu'à leur majorité. Mme Yasmina Baddou nous a accompagné lors d'un rapatriement dans des villages éloignés de l'Atlas.

### **III/ Conclusion**

L'action associative nous apprend **l'humilité** car elle nous démontre en toute occasion que nous ne pouvons pas agir seuls et que c'est l'union de toutes les forces qui permet l'action sur le terrain  
Ensemble, avec l'aide de tous, tout paraît possible, les rêves deviennent réalité.

La conjugaison de tous ces efforts grâce aux bonnes volontés existantes est indispensable pour éviter les dérives extrêmes du désespoir et de l'exclusion que nous avons connue avec effroi le 16 mai 2003 lors des attentats de Casablanca. Nous n'avons pas le droit de ne pas nous battre dans un monde où le spectre du terrorisme nous guette.  
Le recrutement des adeptes de la violence s'effectue avec méthode dans les zones de pauvreté et au travers d'une population en profonde détresse et souvent atteinte dans sa dignité.

Nous nous devons, non seulement de continuer à agir, mais de redoubler d'efforts en regroupant toutes les initiatives pour initier et concrétiser le maximum de projets de lutte contre la pauvreté et l'injustice sociale.

Nous ne devons pas baisser les bras.

Nous avons les moyens humains, il suffit de leur assurer la formation adéquate pour leur permettre d'agir.

Nous avons la connaissance, il faut la mettre au service des plus démunis.

Ce troisième millénaire doit être celui d'une mobilisation générale au nom d'un référentiel humaniste et universaliste, de démocratie et de justice dans lequel nous devons nous **« nous engager avec confiance, détermination et responsabilité »** comme nous le demande notre Souverain. Ce doit être le siècle de l'espoir du partage et du courage.

Merci pour votre attention.

Mériem OTHMANI  
Présidente d'INSAF